

de la Marine Nationale. Pour mener à bien ce marché, Foselev Marine s'est dotée durant le 1^{er} trimestre 2013 d'un nouveau Dock flottant de 160m qui lui permet de maintenir son niveau d'activité habituel grâce à l'utilisation de celui qu'elle possédait auparavant. Car, comme le souligne Philippe Larue, directeur de Foselev Marine :

« *l'activité principale de l'entreprise reste la réparation navale* ».

Six mois de travaux sont nécessaires à la déconstruction en cours du ravitailleur et trois mois sont prévus pour chacune des deux unités suivantes. Le démantèlement de la Saône mobilise une vingtaine de salariés de Foselev Marine et une trentaine de salariés d'entreprises sous-

traitantes, soit cinquante personnes au total coordonnées par un ingénieur chef de projet spécialement recruté pour ces opérations. Pour toutes les questions qui touchent à l'affrètement, Foselev utilise les agents maritimes locaux, comme elle fait appel aux compétences d'Azur Montage (Six-Fours) pour les échafaudages. En outre, les dockers du port de Brégaillon participent aux opérations de manutention et le groupe Pizzorno intervient pour l'évacuation des déchets. Les travaux de déconstruction de bateaux conduits par Foselev Marine mobilisent ainsi, toute une chaîne d'entreprises régionales. Grâce à cette première expérience, Foselev Marine

étaye ses références. L'entreprise a du reste répondu à de nouveaux marchés lancés par SSF sur différents lots entre Brest et Toulon. Ce sont plus d'une centaine d'unités de toutes tailles qui à terme sont appelées à être déconstruites. Aussi, fort également d'avoir réussi à obtenir la cohésion des différentes parties prenantes (Chambre de Commerce, Ville de La Seyne, Capitainerie et Ports Toulon Provence) autour du premier projet, Foselev Marine souhaite continuer à se positionner sur ce type de marché voire même sur le démantèlement de bateaux civils en acier. En effet, la concurrence dans le cadre de marchés est rude car si les contraintes de traitement de déchets sont les mêmes en France et en Belgique, elles sont, dans ce dernier, sensiblement moins fortes pour ce qui concerne le traitement de l'amiante. Aussi, les entreprises belges sont à même de pouvoir faire des offres à meilleur coût...mais qui font moins la part belle à la préservation de l'environnement que ne le fait Foselev Marine.



Newsletter n° 26



Sans doute difficile, certainement pas impossible....

quoi qu'il en soit impératif...

Lors de la récente Assemblée Générale de Riviera Yachting NETWORK, les adhérents du cluster étaient appelés à élire leur Conseil d'Administration (voir détail infra). Dans la foulée, celui-ci, à l'unanimité, me renouvelait dans mes fonctions de Président, pour les trois prochaines années. Qu'il me soit permis de dire ici, à chacun, toute ma gratitude pour ce gage de confiance.

A l'occasion de cette assemblée, **j'ai fait part de mes ambitions et des sujets sur lesquels je prêterai une attention toute particulière.** Il en est un pour lequel nous devons tous nous mobiliser ; il intéresse l'ensemble des acteurs de la filière, sans exclusive puisqu'il concerne la **relation donneurs d'ordres/sous-traitants.**

En effet, **dans un contexte économique morose, notre cluster, plus que jamais, doit affirmer sa force collective, celle de notre réseau et s'appliquer à maintenir la cohésion de ses membres comme plus largement celle de la filière yachting en PACA.** Pour ce faire, il nous faut préserver nos spécificités, nos atouts et être vigilants à ce que l'esprit de solidarité entre les acteurs régionaux et/ou nationaux du refit et de la réparation maintenance de yachts soit le principe.

Car de plus en plus, la pérennité de ces relations est mise à mal par la présence d'une concurrence étrangère que la crise exacerbe. **Or, il nous faut bien garder à l'esprit que ce lien entre nous, opérateurs régionaux et/ou nationaux, est l'essence même de notre cluster.** Ainsi, même si l'exercice qui consiste à **préserver la qualité des relations entre « nos » donneurs d'ordres et « nos » sous-traitants est sans doute difficile, il n'est certainement pas impossible, à l'instar de ce que font les anglo-saxons. C'est, quoi qu'il en soit, impératif !**

Depuis des années, collectivement, nous sommes sûrs au sein de Riviera Yachting NETWORK que cette articulation donneurs d'ordres/sous-traitants est la force de notre filière régionale, de sa fiabilité en terme de qualité et de sa renommée. Une de nos actions collectives a même permis d'identifier un cadre pour cette relation qui constitue le ciment de la filière en PACA.

En effet, la concentration régionale de chantiers de refit et de bateaux, devrait permettre aux sous-traitants régionaux de maintenir, grâce à la pratique constante de leur métier, un savoir-faire réel et reconnu. La sous-traitance est donc un facteur de qualité mutuellement bénéfique pour les entreprises et donc pour l'offre technique régionale.

La sous-traitance est précieuse aux chantiers comme seuls eux peuvent l'être pour elle. Il faut donc, dans le contexte actuel, s'appliquer à maintenir pour tous, dans une logique gagnant-gagnant, un niveau d'activité suffisant. Aussi, à travers cette newsletter je souhaite que soient mis en lumière différents grands projets structurants ou projets d'entreprise qui permettront d'accroître le volume d'activité globale et donc notre savoir-faire pour générer ensemble, in fine, plus de richesse.

Laurent FALAIZE
Président de Riviera Yachting NETWORK



Une gouvernance renouvelée pour R. Y. NETWORK

C'est dans une ambiance très conviviale, au High Speed Club du Castellet mis très aimablement à disposition de Riviera Yachting NETWORK par « Destination Castellet » que l'Assemblée Générale du cluster s'est déroulée récemment. Les membres ont élu leurs administrateurs : 5 chantiers/donneurs d'ordres : Foselev Marine (Philippe Larue élu vice-président), International Marine Services (Denis Pellegrino), Monaco Marine (Pierre Lesluyes), Other Angle Yachting (Jean-Christophe Lenoir élu vice-président), Transmétal Industrie (Frédéric de Rovere); 7 sous-traitants (Antalios Régis Adam), Favier-Casanova Assurances (Nicolas Monnier élu trésorier), Fioul 83 (Laurent Falaize élu Président), Marine Solutions 159 (Florence Vareilles), Iguazu (Franck Ravez), Provence Soudage (Martine Lebars élue trésorier adjoint), Yacht Assistance Services (David Sieur); auxquels il faut ajouter 4 organisations partenaires : FIN/Superyachtfrance (Frédéric Verrons), le GEPY (Jacques Conzales), PYA (Andrew Schofield), et le RIF (Amélie Chardin).

Riviera Yachting NETWORK et Superyachtfrance sur le front de la TVA

Fin 2010, la Cour de justice de l'Union européenne rendait l'arrêt Bacino précisant que "l'exonération de TVA ne s'applique pas aux prestations de services consistant à mettre un bateau, contre rémunération, avec équipage, à la disposition de personnes physiques à des fins de voyages d'agrément en haute mer". Suite à cette décision, la Commission Européenne a demandé aux autorités françaises de prendre des mesures afin d'exclure clairement du bénéfice de l'exonération de TVA les prestations visées par l'arrêt.

Aujourd'hui, la France se met donc en conformité : les contrats de location de bateaux d'agrément (contrats charter) conclus à compter du lundi 15 juillet 2013 sont assujettis à la TVA (Cf. BOFIP 25 juin 2013).

Riviera Yachting NETWORK et Superyachtfrance souhaitent que cette mise en conformité permette une harmonisation de la réglementation fiscale pour les yachts, au niveau européen. Dans ce but, les deux structures s'associent. Laurent Falaize et Frédéric Verrons, animateur de Superyachtfrance, ont ainsi travaillé avec Jean Marc Coppola, vice-président de la Région PACA et ont rencontré avec le Conseil d'Administration du cluster Philippe Vitel, Député du Var et Marc Teyssier d'Orfeuille dans le cadre du club Mer et Océans.

Il s'agit de relayer des messages et de tenter d'éviter la mise en place de dispositions fiscales hétérogènes qui génèrent des distorsions de concurrence. Pourquoi un taux de TVA serait-il moins élevé en Italie qu'en France et encore différent en Grèce ou à Malte ?



Edité à 400 exemplaires sur papier recyclé
IPFM - 68 allée des Forges - 83500 La Seyne-sur-Mer
Tél. 04 94 242 193 - Fax 04 94 934 575
contact@rynetwork.com - www.rynetwork.com

YSEC sur l'ex BAN de Saint-Mandrier

Il y a quelques mois, Denis Pellegrino était nommé Président de deux entreprises du groupe Nepteam : International Marine Services (IMS) et YSEC, société en charge du développement du nouveau chantier de maintenance sur le Parc d'Activités Marines de Saint-Mandrier (PAM). Richard Saba, jusqu'alors chef de projet, assure depuis le début de l'année 2013 la direction du site d'IMS.



C'est en effet la dernière ligne droite pour qu'en septembre 2014, les zones techniques des travaux à flot et à sec soient opérationnelles. L'installation d'YSEC sur le Parc d'Activités Marines de Saint-Mandrier (ex base aéronavale) constituera alors, une des plus grosses zones au monde de réparation/ maintenance de yachts à sec et sous hangar. Elle permettra de multiplier par 4 les capacités d'accueil que compte IMS pour offrir 15 places à flot (pour des unités jusqu'à 55 m) et entre 40 à 50 places à terre.

Le site de l'ancienne base militaire est exceptionnel : 6 ha

de terre plein, 5 ha de plan d'eau et 1,4 ha de hangars qui seront loués à YSEC par la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée (TPM), elle-même signataire d'une convention avec la Marine Nationale accordant un droit d'occupation temporaire du domaine public maritime pour 30 ans.

Concernant le planning des travaux, YSEC a entamé, début juin, la dépollution pyrotechnique maritime du site. Elle devrait vraisemblablement être terminée en septembre prochain par l'entreprise prestataire, Géomines (basée à Six-Fours), qui établit des rapports d'avancement quotidiens. De son côté, TPM a effectué les travaux de réseaux secs, les trois transformateurs électriques nécessaires ont même été installés et livrés. Dès septembre les travaux concernant les réseaux humides débiteront. Dans le même temps YSEC entamera les travaux maritimes : construction de la darse de halage qui accueillera un travel-lift d'une capacité de 560T, du brise clapot (210m), du ponton flottant (300m) ; ainsi que les travaux terrestres : voierie, hangars et bâtiment de commandement.

Pour l'automne 2014, YSEC va créer entre 40 et 50 emplois et procéder aux recrutements nécessaires dès l'été. Par ailleurs, l'opérateur s'appuiera également sur l'équipe d'encadrement d'IMS qui pourrait en partie être affectée sur le Parc d'Activités Marines. YSEC bénéficiera ainsi très vite de l'expérience et des compétences acquises depuis des années par IMS comme de celle de sous-traitants qui continueront à prendre en charge (comme chez IMS aujourd'hui) 70% de l'activité.

Des sous traitants à pied d'œuvre sur le PAM...

A l'instar de quelques entreprises membres de Riviera Yachting NETWORK (Iguaçu, Transmétal Industrie, Voilerie SNS, Gremco et bientôt Cofely Axima) un réseau d'une dizaine d'entreprises sous-traitantes est déjà à pied d'œuvre et développent leur activité sur ou

à partir du PAM. Au-delà de la partie nord de l'ex B.A.N sur laquelle Toulon Provence Méditerranée bénéficie d'une Autorisation d'Occupation Temporaire et qu'elle louera majoritairement à YSEC, la partie sud du PAM (5ha) a été achetée par TPM à la Marine Nationale et de nombreux projets d'installation y sont encore possibles, puisque la communauté



□ Des échanges impliquant les régions Toscane, Sardaigne, Ligurie, Corse et PACA visant à envisager l'émergence de champs de travaux communs dans le cadre du projet européen INNAUTIC ont eu lieu à Viareggio et Marseille. Riviera Yachting NETWORK, a mis en avant à cette occasion la nécessaire harmonisation des conditions de mise en chantier de

yachts comme préalable à toute autre discussion constructive. Les chantiers IMS et Monaco Marine ont nourri les débats de leur expérience.

□ La délégation italienne conduite par la province de Lucca comptait notamment des représentants du cluster Navigo de Viareggio avec lequel Riviera Yachting NETWORK

a déjà travaillé dans le perspective de projets européens.

□ Monaco Marine avait ouvert ses portes à la délégation italienne, guidée sur site par Vincent Larroque directeur commercial du groupe qui a insisté sur les dimensions H/S/E des conditions de travail. Au préalable, Jean Philippe Mignard, Directeur Général de la

d'agglomération y propose de nombreux locaux à louer. Environ 4000 m2 de locaux y sont en effet disponibles. Notons que parmi les installations déjà existantes, un slipway permet d'ores et déjà la mise à l'eau et à sec de bateaux. L'offre de locaux est constituée d'ateliers, de bureaux et de locaux mixtes de toutes tailles. TPM cherche à travers l'accueil de nouvelles entreprises sous-traitantes à qualifier toujours plus l'offre globale dédiée au yachting sur le site de Saint-Mandrier. L'atout majeur d'une telle implantation est la grande sécurité du site grâce à la présence d'un environnement militaire direct.

Les Chantiers Navals de la Ciotat dans leur 3ème phase de développement

Dans le cadre de la reconversion du site des chantiers de La Ciotat, la première phase, conduite par la SEMIDEP (société d'économie mixte en charge de sa gestion et de son aménagement), a consisté il y a quelques années à aménager le site et à tester le marché de la grande plaisance. Fort des résultats obtenus, une deuxième phase a été lancée. Elle consistait alors à mettre en place de nouveaux équipements de mise à sec : l'ascenseur à bateaux et la plateforme Mega Yachts (2007) -en partenariat avec Monaco Marine-, le roulev et la plateforme moyenne plaisance (2009) -en partenariat avec Composite Works-.

Aujourd'hui, après l'installation de chantiers et de quelques sous-traitants, la SEMIDEP et ses quatre actionnaires collectivités locales, s'attaquent à la troisième phase qui vise quant à elle à permettre l'installation en nombre et en qualité de sous-traitants supplémentaires et d'entreprises de services pour atteindre à l'horizon 2020 un chiffre d'affaires global de 110M€ contre 70M€ actuellement. Pour ce faire, un programme d'investissement public/privé pour un montant de plus de 40M€ a été acté autour de trois axes qui consistent à renforcer les capacités de mise à sec des navires, notamment à travers la modernisation de la grande forme, augmenter la capacité de stationnement à flot, réaménager et construire des ateliers et bureaux.

Les travaux en cours sur la grande forme concernent à la fois l'installation d'un nouveau bateau-porte, la création d'une seconde feuillure et d'un second local de pompes qui permettront de l'exploiter soit dans sa longueur actuelle (350 mètres) soit en demie longueur selon la taille des navires accueillis. Cette nouvelle modularité permettra à la fois de mettre à sec toutes les tailles de méga-yachts et de créer 300 mètres de stationnement à flot qui viendront s'ajouter aux 1200 existants.



Plus de bateaux, une offre plus fournie et plus diversifiée grâce à la présence d'un plus grand nombre d'entreprises, tel est l'objectif affiché par la SEMIDEP. Avec deux nouvelles entreprises -Eneria et BWA- dont les sièges se sont implantés ces dernières semaines à la Ciotat, la dynamique commerciale des nouveaux Chantiers Navals de la Ciotat voulue par la SEMIDEP se confirme. La notoriété de ces deux sociétés participe à conforter toujours plus l'offre globale. Ce sont 25.000 mètres carrés bâtis et à construire qui pour un budget de 30M€ d'investissement environ, sur 7 à 8 ans, vont permettre à de nombreuses entreprises sous-traitantes ou de services de s'installer et de créer 400 emplois au total.

FOSELEV Marine se diversifie

Avec sa seule activité traditionnelle de réparation/maintenance de bateaux gris (Marine Nationale) et de bateaux blancs (yachts notamment), Foselev Marine, basée à La Seyne sur Mer, enregistre un chiffre d'affaires de 7M€ environ dont 15 à 20 % générés par l'activité yachting.

Fin 2012, l'entreprise remportait un appel d'offres européen lancé par le Service de Soutien de la Flotte (SSF) pour le démantèlement de trois bateaux militaires : le ravitailleur d'escadre Saône (160m), mouillé en rade de Toulon et qui avait été remorqué en 2009 depuis l'île du Levant où il était stationné, et les bâtiments de débarquement de chars Dives et Argens (100m). Ce marché, s'inscrivait dans un programme de déconstruction des bâtiments désarmés, les plus anciens

SEMIDEP avait aimablement accueilli les visiteurs et présenté les Chantiers Navals de La Ciotat.

□ Un voyage d'affaires de membres de Riviera Yachting NETWORK pourrait se dérouler au moment du METS d'Amsterdam (du 19 au 21 novembre 2013) et permettre la visite d'un chantier de construction de yachts qui reste à

déterminer. Les entreprises d'ores et déjà intéressées doivent se faire connaître à contact@rynetwork.com

□ La 3ème convention internationale d'affaires Super Yacht Repair and Refit Networking se déroulera le 28 novembre 2013 au Fort-Ganteaume à Marseille. Les inscriptions sur www.syrren.com. Pour pérenniser la manifestation, il

sera demandé à chaque entreprise une petite participation financière (en complément des subventions publiques versées par nos partenaires depuis 3 ans)

□ Le chantier Composite Works, membre de Riviera Yachting NETWORK a remporté à Istanbul, le World Superyacht Awards 2013 du meilleur refit